



Cadre réservé à l'administration
(ne rien inscrire)

N°

Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest

DOSSIER D'INSCRIPTION

**concours externe
d'Agent d'Exploitation Principal des TPE
Session 2025
(ouvert aux hommes et aux femmes)**

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription : 30 avril 2025 (le cachet de la poste faisant foi)

Date des épreuves d'admissibilité : le 12 juin 2025

Date des épreuves d'admission (sauf modifications) : Semaine du 15 septembre 2025

Les postes offerts au concours pourront être localisés dans les centres d'entretien et d'intervention de la DIR Nord-Ouest suivants :

- **CALVADOS : BAYEUX**
- **EURE : ÉVREUX**
- **MANCHE : POILLEY**
- **ORNE : ALENÇON**
- **SEINE-MARITIME : GONFREVILLE L'ORCHER - FERRIÈRES EN BRAY - ROUEN**

La localisation des postes peut évoluer jusqu'à la date des résultats.

***Avant de renseigner le dossier
d'inscription, lire attentivement la
présentation générale ainsi que la
notice explicative jointe***

I - IDENTITÉ (*écrire en lettres majuscules*) :

Mme	☐	M	☐
Nom (nom de famille) :			
Nom d'usage (nom d'usage) :			
Prénom :			
Autres prénoms (séparés par une virgule) :			
Né(e) le (jj/mm/aaaa) :			
à (commune et code postal):			

II- COORDONNÉES PERSONNELLES :

Les courriers de convocation adressés par le CVRH de Rouen seront envoyés à cette adresse

Adresse :			
Code Postal :			Commune :
DOM COM ou pays étranger :			
Coordonnées téléphoniques : [2 numéros par case]			
domicile :		portable :	
		travail :	
Courriel :			

III- CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS À UN EMPLOI PUBLIC :

☐ NATIONALITÉ :

Vous êtes de nationalité française :

Oui ☐ Non ☐

Si non, quelle est votre nationalité :

Êtes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française :

Oui ☐ Non ☐

☐ SITUATION MILITAIRE :

Si vous êtes de nationalité française, vous certifiez être en situation régulière au regard du Code du service national :

Oui ☐ Non ☐

Si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France, ou d'Andorre, de Suisse ou de Monaco :

vous certifiez être en position régulière vis-à-vis des obligations de service national de l'État dont vous êtes ressortissant :

Oui ☐ Non ☐

IV – CONDITIONS PARTICULIÈRES :

Décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique

Pour être admis à concourir, outre les conditions générales d'accès à la fonction publique, vous devez être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (ancien V) ou d'une qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par le décret 2007-196 du 13 février 2007.

Cochez impérativement la case correspondant à la condition que vous attestez remplir :
Vous êtes titulaire :

- soit du diplôme national de brevet,
- soit d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) (1)
- soit d'un Brevet d'études professionnelles (BEP) (1)
- soit d'un titre ou diplôme homologué de niveau 3 (ancien V) (1)
- soit d'un diplôme de niveau supérieur (baccalauréat, études supérieures...) (1)
- soit vous pouvez justifier de 3 années d'activité professionnelle, salariée ou non salariée à temps complet (2) au 1^{er} janvier 2025

(1) joindre une photocopie du diplôme

(2) joindre les pièces justificatives : attestations d'employeur, curriculum vitae, bulletins de salaire, ...

La condition de diplôme est supprimée si vous êtes (cochez la case correspondant à votre situation) :

- mère ou père de 3 enfants ou plus (3)
- sportif(ve) de haut niveau (4)

(3) joindre un acte de naissance pour chaque enfant ou une photocopie du livret de famille

(4) joindre une attestation délivrée par le Ministère des Sports

V - PERSONNES HANDICAPÉES :

Reportez-vous à la notice pour des renseignements complémentaires.

Êtes-vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie (RQTH) ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, 2 justificatifs seront exigés jusqu'au 30 avril 2025 (date de clôture des inscriptions):

- **attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de validité**
- **certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (joindre l'annexe 1)**

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a-t-il préconisé :

Pour les épreuves écrites :

Pour les épreuves orales :

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé ainsi que l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé sont à adresser jusqu'au 30 avril 2025 (date de clôture des inscriptions), délai de rigueur, au pôle Conseil Recrutement Carrières du CVRH de Rouen.

VI- CENTRE D'EXAMEN :

Les épreuves d'admissibilité et les épreuves d'admission se dérouleront au CVRH de ROUEN.

VII- ENGAGEMENT :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A

, le

Signature du (de la) candidat(e) :

Remarque : Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.

CERTIFICAT MÉDICAL justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique

(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours ou examen pour le recrutement

Nom et prénoms du (de la) candidat-e

Né(e) le à

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné-e praticien-ne de médecine générale
assermenté-e

certifie que le (la) candidat-e est atteint-e du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi de

En conséquence, ce (cette) candidat-e doit bénéficier, lors des épreuves écrites :

- d'une installation dans une salle spéciale

- d'un temps de composition majoré d'un tiers

- d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte

- d'un sujet en braille

- de l'assistance d'une secrétaire

- autre mesure particulière

Observations éventuelles du praticien :

Fait à , le

Signature

3. Partie à détacher et à retourner au CVRH de Rouen par le médecin pour le règlement de ses honoraires (accompagnée d'un RIB)

Nom et prénoms du candidat :

Nom et cachet du médecin :

Numéro de SIRET :